



Charte de comportement du Groupe Agrar de scienceindustries

L'industrie phytosanitaire s'engage à fabriquer ses produits dans les meilleures conditions de sécurité et en vue d'une utilisation durable. Grâce à ses investissements dans la recherche et ses innovations en matière de produits et de processus, elle contribue à résoudre les défis de l'agriculture et sert les impératifs de durabilité écologique, économique et sociale.

1

Culture d'entreprise

Dans nos procédés comme avec nos installations et nos produits, nous prenons l'engagement de protéger les végétaux, les personnes et l'environnement et consolidons cette orientation à la faveur d'échanges d'expériences.

2

Recherche et développement

Nous concevons et fabriquons des produits et processus novateurs, pouvant être maniés, appliqués et éliminés de manière sûre. Nous approfondissons en continu nos connaissances et axons la recherche sur les répercussions éventuelles pour l'être humain et l'environnement.

3

Conseil

Nous aidons les agriculteurs à s'assurer qu'ils manipulent, appliquent et éliminent nos produits de manière sûre. Nous assumons nos responsabilités à l'égard de la santé humaine et de l'environnement et partageons nos connaissances dans toute la mesure du possible.

4

Engagement social

Nous sommes ouverts au dialogue avec la société, tenons compte des opinions divergentes et communiquons de manière adéquate et scientifiquement fondée sur nos produits et procédés, sur leurs effets pour l'être humain et l'environnement, de même que sur les mesures de protection préventives.

Le groupe Agrar réunit des spécialistes de la protection phytosanitaire des entreprises BASF Suisse SA, Bayer (Suisse) SA, Leu+Gygax SA, Omya (Suisse) SA, Stähler Suisse SA et Syngenta Agro SA. Ces sociétés sont affiliées à scienceindustries, l'association économique suisse du secteur chimie, pharma et biotech.

Ce que nous entendons sous ces 4 points

Les entreprises affiliées au groupe Agrar de scienceindustries:



Culture d'entreprise

Respectent toujours les plus récentes dispositions touchant la sécurité, la santé et la protection de l'environnement.

Développent en leur sein, de même qu'auprès du public, la notion de bonnes pratiques en matière d'agriculture et de protection de l'environnement.

Assistent d'autres organisations de leurs connaissances sur la mise en œuvre des normes et bonnes pratiques les plus récentes.

Font preuve de responsabilité dans leurs rapports avec les agriculteurs, la société, l'environnement et d'autres groupes d'intérêt.



Recherche et développement

Par des produits et des processus innovants, contribuent à trouver des réponses durables aux défis de l'agriculture conventionnelle et intégrée aussi bien que "bio".

Assument leurs responsabilités sur le plan national et international. Elles consentent des investissements non négligeables au développement de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement, susceptibles de contribuer à l'amélioration constante de la production alimentaire et de la protection de l'environnement.



Conseil

Axent en priorité leurs activités de conseil sur la santé des végétaux et la sécurité et la qualité des récoltes, dans le respect de l'environnement.

Disposent des toutes dernières connaissances en matière de protection de l'environnement, fournissent des informations complètes aux clients et leur signalent proactivement tout effet secondaire indésirable.

Conseillent leurs clients personnellement et leur préparent des solutions sur mesure sans coût supplémentaire.

Indemnisent par principe leurs conseillers pour l'essentiel sur la base d'un salaire fixe, sans commissions dépendant trop fortement des quantités vendues.



Engagement social

Communiquent en permanence sur toutes les questions concernant l'innovation ou l'utilité et les risques des produits phytosanitaires.

S'impliquent activement dans l'élaboration de solutions modernes visant à réduire encore les risques et améliorer la durabilité des traitements phytosanitaires.

Participent avec d'autres organisations à des programmes de formation initiale et continue, des conférences scientifiques et des manifestations professionnelles.